

Assemblée générale d'Euralens

Jeudi 24 mars 2016
Procès-verbal

(La séance est ouverte à 14 heures 40).

I. Renouvellement des instances

1. Ouverture de la séance et accueil des nouveaux représentants du Conseil régional au sein du Forum

M. PERCHERON.- Je vais me lever. Cette disposition très égalitaire, voire égalitariste, oblige, si l'on veut capter un minimum d'attention, ceux qui ont le privilège de prendre la parole à se lever. Je le fais donc, je l'ai fait dès l'âge de 20 ans face à mes élèves du lycée technologique de Lens – je le dis à la sous-préfecture – qui n'existait pas tout à fait à ce moment-là. C'est André DELELIS, le Maire de Lens, qui s'est battu pour que Lens devienne sous-préfecture. Il a gagné et personne ne l'a regretté.

Il s'est aussi battu sur un autre sujet, qui peut sembler éloigné, mais qui concerne les fonctions régaliennes de l'État, il voulait une prison, car cet arrondissement si peuplé était à l'écart, non pas de la prison, mais de ses emplois, de la présence de l'État dans un secteur fondamental. Cela a pris des décennies, mais vous avez fini par aboutir, vous les élus de l'arrondissement de Lens.

Je vous rappelle que, lorsque nous nous réunissons en forum, éventuellement et précisément sous ma dernière présidence, chronologiquement, nous sommes dans l'arrondissement de France qui, avec l'arrondissement de Longwy, fabrique le moins de richesse en économie de marché. Nous sommes les derniers en France. La mutation industrielle de l'arrondissement de Lens a été gigantesque. Par conséquent, là aussi, textile, charbon, sidérurgie, la classe ouvrière lennoise du bassin minier a progressivement pratiquement disparu. C'est l'arrondissement de Lens et ses caractéristiques que nous ne devons jamais oublier. Nous sommes réunis en partie à cause de cette situation.

Je vous rappelle aussi – cela explique votre densité, cela explique votre présence – que nous sommes, du point de vue de l'Insee – Jean-Louis SUBILEAU, le Lillois, n'en revient pas –, la douzième agglomération de France. Si vous tendez l'oreille et si vous écoutez la clameur du stade Bollaert, 36 000 spectateurs pour Lens-Valenciennes en deuxième division, vous réalisez tout simplement que nous sommes effectivement une très grande agglomération.

Pourquoi est-ce que je vous inflige ce rappel, y compris aux nouveaux conseillers régionaux que je salue respectueusement et amicalement ? Tout simplement parce que, à travers le forum, nous vivons une aventure qui n'est pas tout à fait ordinaire, que nous allons préciser brièvement dans nos propos, sans vous lasser, sans délayer.

Premièrement, dans cet arrondissement, avec l'aide de l'État, avec parfois l'impulsion régionale, avec la compréhension ô combien précautionneuse du Département, avec l'appui bien sûr de l'agglomération, des villes et de la ville centre, nous avons pris des décisions uniques qui n'existent pas ailleurs dans notre pays. Ne l'oubliez jamais, puisque je ne serai pas forcément là pour vous le rappeler. Vous devez, comme moi, radoter quelques fondamentaux.

N'oubliez jamais que nous avons acheté le bassin minier. Quand les Houillères ont mis la clef sous la porte, quand ce monstre froid, l'entreprise publique, nous a abandonnés sans se retourner, sans un regard, sans un projet, pratiquement sans un centime, lorsque cet événement s'est produit, il restait les villes minières, les cités minières. Les cités minières et les villes minières

ne faisaient qu'une. Et nous avons déjà surmonté un raisonnement unique en France qui disait « *après le charbon, les villes du charbon doivent mourir, elles n'ont plus de raison d'être, il faut inventer le resserrement urbain dans le bassin minier* ». « *Les élus sont à genou – disait l'inspecteur général Lacaze – ils ne résisteront pas, nous savons construire des villes nouvelles, nous ne savons pas détruire des villes qui n'ont plus de raison d'être* ». En 1990, rendez-vous compte, fini le bassin minier ! Et les Houillères disciplinées, sortaient une liste de 36 000 logements à raser immédiatement et donnaient la nomenclature décidée.

Nous avons acheté le patrimoine minier. Parfois même, en tant que militants socialistes, nous l'avons payé cher, nous l'avons payé du soupçon d'être propriétaire, avec les facilités du propriétaire. Nous l'avons fait, nous avons acheté le patrimoine minier, 560 millions d'euros. Il vaut 3 milliards d'euros à l'heure actuelle ! Les fonctionnaires de Bercy osaient nous dire, alors que nous avons pratiquement des favelas, alors qu'ils prenaient l'argent des loyers des mineurs pour le mettre dans le gouffre sans fond des Houillères nationales, « *dans quel état allez-vous nous les rendre ?* ». On ne leur a pas rendu les cités minières, on les a sauvées. Tous les élus ici présents ont fait ce que personne n'a fait, acheter les villes garanties par l'État, par les Départements et par la Région, et transformer ces villes. C'est fondamental.

On avait créé l'université, contre Claude ALLEGRE.

Claude ALLEGRE me dit – il me tutoyait, modeste premier secrétaire que j'étais – « *ton université, tu ne l'auras jamais ; les élus cantonaux que vous êtes n'allez pas me dire à moi que vous allez mettre l'université à Lens. Ce ne sont que des foutaises ! Jamais vous n'aurez l'université !* ». Vous revenez de loin, Monsieur MARCOIN, Monsieur le Président de l'Université d'Artois. Nous avons eu les universités.

Par conséquent, dans le bassin minier, on a créé les cellules souches, modifié le programme génétique pour qu'il vive et qu'il affronte la modernité, qu'il affronte l'Europe et le monde.

Et puis, il y a eu ce phénomène, nous avons obtenu d'un géant, qui s'appelait Henri LOYRETTE, qu'il se penche vers nous. Comme il était question avec Jean-Jacques AILLAGON d'une antenne du Louvre en France à Montpellier, à Nantes ou à Lyon, là où c'était normal, nous avons posé une candidature, celle de l'arrondissement de Lens et nous avons obtenu son attention. Et un grand Président de la République, Jacques CHIRAC, a eu le courage à dire : « *je sais que je fais 8 % au premier tour à Lens aux présidentielles, mais c'est Lens qui mérite le Louvre et c'est à Lens que je mettrai le Louvre* ». Salut à Jacques CHIRAC et salut à Henri LOYRETTE !

Nous avons donc eu le Louvre.

À partir du Louvre, c'était l'effet Bilbao. Comment un territoire renaît-il avec un musée ? Est-ce qu'un musée peut être plus qu'un musée ? Nous avons décidé de créer un forum, c'est le Louvre-Lens qui a fait que le Forum d'Euralens est né. C'est un forum qui permet à tous les acteurs du bassin minier et au-delà du territoire, à égalité, sans contrainte, en toute liberté, d'être eux-mêmes et de faire en sorte que la greffe, la cellule-souche réussisse.

Entre-temps, Jean-François CARON avait porté jusqu'à Helsinki le bassin minier au patrimoine mondial de l'humanité. Il vous le dirait mieux que moi. Auparavant, c'étaient les châteaux. Après lui, ce sont les terrils qui sont au patrimoine mondial de l'humanité. C'était un événement considérable, que nous avons vécu comme il le méritait.

Voilà ce qu'est Euralens.

Avons-nous abouti ? Est-ce que le musée est plus qu'un musée ? Est-ce que le territoire qui produit le moins de richesse en économie de marché – 1 000 euros par an et par habitant sur la base de 1988 et 400 millions d'euros globalement chaque année – a progressé ? Oui, il a fondamentalement progressé. Le territoire n'est plus le même, même politiquement. Il a progressé à un point tel que nous nous sommes retrouvés, nous la gauche fondatrice, en dehors du Conseil régional. C'est vous dire que le territoire a fondamentalement changé. En tout cas, il a beaucoup progressé : hôtellerie, tourisme, restauration, dépenses des visiteurs – près de 100 millions d'euros –, 600 ou 800 emplois. Bref, beaucoup de choses sont en train de frissonner, l'arrondissement de Lens n'est plus le même et Euralens peut se dire que, de ce point de vue, petit à petit, nous progressons. C'est très important.

Surtout, demain, va se réunir le Pôle métropolitain. C'est en même temps Euralens. Le bassin minier s'est uni.

Je vous parlais du départ des Houillères et de l'abandon des Houillères. Du temps des Houillères, il y avait un chef, c'était le patron des Houillères, un polytechnicien, non pas quelconque, mais ordinaire. C'était par conséquent un patron qui unifiait le bassin minier. Quand ce patron est parti, le bassin minier est resté divisé, parcellisé, il est resté en grande partie impuissant avec ses villes petites, moyennes, parfois presque grandes, qui devaient se débrouiller toutes seules ; sachant que ces villes, à population constante, étaient deux à trois moins riches que les villes de même population en France. Non seulement, il y avait le départ des Houillères, mais la pauvreté des communes qui accompagnait cet événement massif.

Cela s'est donc passé ainsi, le patron est parti, mais le Pôle métropolitain va unir la Communauté d'agglomération d'Hénin-Beaumont (140 000 habitants), la Communauté d'agglomération de Lens (240 000 habitants), la Communauté d'agglomération de Bruay-Béthune ; car Bruay vient, Béthune aussi ; Béthune vient et Bruay est là, nous n'en revenons pas ! C'est formidable et on vous félicite.

(Rires).

Une métropole va donc naître. Il était temps car, à côté, il en existe une qui est de dimension européenne – c'est la chance de la région –, c'est Lille. Dans la région Nord - Pas de Calais, n'oubliez pas que Lille faisait 70 % du PIB. Lille, ce n'est pas un handicap, ce n'est pas un boulet au pied d'une grande région comme la nôtre, Lille est une chance, c'est une métropole de dimension européenne.

Eh bien, il y aura la métropole lensoise ou la métropole de l'Artois ou la métropole minière – vous allez la constituer –, 600 000 habitants.

Par conséquent, les trois grands principes avec l'arrivée du Louvre, les trois grands enjeux – Bilbao, Louvre et Euralens – sont plus que jamais d'actualité.

Qu'ont-ils fait à Bilbao ? Ils ont tout simplement refait la ville. Chez nous, refaire la ville, c'est refaire les cités, refaire les villes minières, leur donner une identité et, comme l'a si bien dit notre formidable architecte, Monsieur DESVIGNE, c'est passer de l'archipel noir des cités minières à l'archipel vert des villes durables. Il y a l'espace, il y a des jardins individuels, il y a les maisons individuelles, seul endroit de France où le logement social est individuel avec jardin de 600 à 900 m².

Le premier projet est de refaire la ville et de refaire le territoire. La politique de la ville est possible, Patrick KANNER l'a confirmé. La Soginorpa est là, j'ai aperçu Dominique SOYER, il a

remboursé son emprunt, il a un patrimoine de 3 milliards d'euros. Savez-vous combien ils mettent par logement à l'heure actuelle ? 100 000 euros pour rénover un logement. Avec 100 000 euros, on en fait !

Avec la politique de la ville, avec l'argent européen – nous avons 500 millions dédiés au développement durable et à la ville durable –, nous allons faire des cités durables. C'est le projet fondamental, l'archipel vert.

Deuxièmement, puisque vous allez être métropole, à Lens, vous allez hurler le RER, « pour le RER », pour relier Lens et Lille avec un RER cadencé, un train toutes les 7 minutes, à 30 minutes du centre du bassin minier et des villes minières jusqu'à la métropole et jusqu'aux gares, la gare souterraine sous Lille-Flandres et sous Lille-Europe. Voilà l'enjeu ! À côté de la métropole de 1,2 million, vous aurez la métropole née à Euralens, du forum d'Euralens, de l'arrivée du Louvre, de la volonté des hommes et des élus. Vous aurez le RER.

Les élus se débrouilleront, ils s'entendront, ils viennent de le faire, ils sacraliseront demain cette unité.

Vous aurez ce qu'a fait Bilbao après s'être ouvert sur le port reconstruit et sur le monde, vous aurez votre système d'irrigation de transport collectif propre. Je sais que cela a traîné. Votre tramway nommé « désir » a quand même lambiné, il a hésité, il s'est un peu perdu au milieu des cités. Enfin, vous faites un transport collectif à haut niveau de service.

Laurent DUPORGE confirme ?

M. DUPORGE.- Oui.

M. PERCHERON.- Voilà les trois grands enjeux du Forum et d'Euralens.

C'est gagné ! Le Pôle métropolitain naît demain. Je le dis à Jean-Louis, à Bernard MASSET, je le dis au Louvre, je le dis à tous ceux qui veulent m'écouter, c'est gagné. Le Pôle métropolitain est né ! C'était le but d'Euralens. La métropolisation de l'Artois, de Lens, de Liévin, est en route. Cela n'exclut personne – n'ayez pas peur –, au contraire, cela vous donne tous les atouts de l'avenir.

Il y a deux ou trois conditions qu'il va falloir surveiller.

Je ne suis plus président de Région, je retrouve un peu de liberté de parole. Quand vous êtes, même modestement, même dans un relatif anonymat, responsable de 4 millions de personnes, vous faites attention, vous ne dites pas n'importe quoi, le peuple des élus est là et, au-delà, le peuple vous écoute parfois un peu et la presse vous guette chaque jour, chaque seconde, à chaque moment, à chaque action, à chaque mot. Il faut faire attention.

On a besoin de deux ou trois choses.

Premièrement, vous avez besoin qu'Euralens vive intensément, vous avez besoin du forum. Les classes moyennes sont souvent absentes du bassin minier, vous avez besoin d'un intellectuel collectif. C'est ici que cela se fera. Le Pôle métropolitain aura ses vertus, mais c'est ici que doit passer le bouillonnement créatif de la métropolisation du bassin minier. On compte sur vous, notamment sur les conseillers régionaux que je salue une nouvelle fois, sur le Département, sur les élus et les forces vives. C'est très important de ce point de vue.

Deuxièmement, il y a le Louvre. Le Louvre est au début – Bilbao –, le Louvre est une chance, le plus grand musée du monde est aussi un prétexte, une opportunité. Il faut que le Louvre

soit plus qu'un musée. Je l'ai souvent dit à Henri LOYRETTE, avec un respect admiratif, quasi religieux, je l'ai répété à Jean-Luc MARTINEZ, il faut que le Louvre soit plus que le Louvre. Je vous demande d'être très attentifs ; les programmes du Louvre, le rayonnement du Louvre, l'intelligence du Louvre, cela vous concerne. Nous mettons 15 millions chaque année dans le Louvre ! C'est unique en France. Le Louvre n'appartient pas uniquement au Louvre, il nous appartient. Il ne doit jamais l'oublier. Faites en sorte qu'il ne l'oublie jamais, du simple au plus majestueux de ses acteurs. C'est nous, le Louvre ! C'est nous qui avons vidé des poches vides pour faire le Louvre ! Par conséquent, le Louvre vous appartient.

Bien entendu, nous sommes incompetents, c'est évident, mais le choix des expositions, le choix des événements, le rythme des événements, l'interpellation de notre population ouvrière et du public du bassin minier, c'est notre affaire et il faut que le Louvre le comprenne. Or, depuis un an ou deux, malgré le succès, il y a un peu un dialogue de sourds dans les expositions, dans la manière de voir. Il faut évoluer ! Nous avons besoin d'expositions qui parlent à notre public, qui attirent.

Vous me direz : « à quoi pensez-vous ? » Je pense à des tas de choses, je ne vais pas les infliger au Louvre, ils m'ont toujours écouté poliment, depuis les responsables de l'Égyptologie – de quoi se mêle-t-il ? Il est gentil, mais quand même... – jusqu'aux plus grands patrons qui, avec ce savoir-faire qui ne s'apprend qu'au sommet de l'État, disent « on va réfléchir à ce que vous dites, mais ne soyez pas trop optimiste quand même, parce que les contraintes sont là ».

Il faut par exemple que le Louvre dise : « nous allons accueillir les femmes les plus célèbres du monde, Néfertiti, La Joconde, Elisabeth 1^{ère} d'Angleterre, Catherine II de Russie, pourquoi pas Cléopâtre ; nous allons avoir une ligne, nous allons créer des événements qui ne sont pas créés ailleurs ». Vous me direz que, pour La Joconde, c'est difficile, sauf qu'il n'est pas interdit à La Joconde quand elle est chez elle – Louvre-Paris, Louvre-Lens – qu'elle ait une résidence secondaire et qu'elle vienne dans sa résidence secondaire. Je l'ai déjà dit au Président de la République, il a regardé ailleurs... – il a beaucoup à faire.

(Rires).

Mais je vais lui répéter.

(Rires).

Il faut par exemple que, de temps en temps, le Louvre dise « nous sommes le Louvre, au cœur des cités minières, sur un carreau de mine, et nous ferons venir la Vénus de Milo. Nous sommes ouverts jour et nuit et, pour 10 € vous verrez la Vénus de Milo ».

Il faut aussi que le Louvre dise que, plutôt qu'une exposition qui parle au Louvre – affaire de conservateurs, mais ce qui est souvent affaire de confidentialité –, le département Antiquités serait partiellement pendant trois ou quatre mois déplacé à Lens, ou le département Renaissance pendant une exposition sur la Renaissance, ou le département Moyen âge.

Il faut que le Louvre nous aide. Je vous le dis, si nous sommes sur la ligne de 40 000 visiteurs par an, les 15 millions ne tiendront pas. Je le dis aux gens du Louvre, quels qu'ils soient, proches ou lointains, cela ne tiendra pas. Vous ne pourrez pas subventionner le Louvre, à la hauteur démesurée que nous avons acceptée, s'il n'y a pas ce moteur « le Louvre est plus qu'un musée ». Je compte sur vous pour le dire, le rappeler, avec toute l'admiration, tout le respect nécessaire. Il faut ce dialogue, sinon je crains qu'Euralens perde un peu de son élan.

Il y a aussi des projets qui peuvent accompagner Euralens. J'ai vu le ministre Thierry MANDON, très intéressant, très sérieux. Il faut aussi que, sur la culture, nous soyons très attentifs. Par conséquent, le learning center d'égyptologie qui est prévu dans le contrat de plan peut se faire à côté du Louvre qui vous a apporté ses réserves. Vous m'avez senti offensif vis-à-vis du Louvre, mais n'oubliez pas que les réserves du Louvre – 240 000 œuvres – sont chez nous, avec la crue centennale qui menace.

Pour le learning center, Thierry MANDON est d'accord. Nous pourrions, dans le prochain contrat de plan, avoir le learning center d'égyptologie. L'égyptologie fascine. Il paraît que, derrière le mur de Toutankhamon, il y a peut-être Néfertiti – je ne pense pas, je pense que c'est plutôt sa sœur, mais on verra... Nous avons donc ce projet.

Je vous demande aussi de porter un projet qui s'appelle le projet « panorama ». Aller à Rouen, allez voir le Panorama. Vous montez dans cet immense silo et vous découvrez Rouen du temps de Jeanne d'Arc. C'est magique. Ici, à côté du Louvre, nous pourrions faire par exemple le bassin minier du temps de la catastrophe de Courrières. Nous avons des sujets que nous pouvons développer et, à côté du Louvre, cela compléterait notre attractivité.

Si je vous le dis, c'est que, à l'origine, le Louvre voulait des panoramas. Les panoramas étaient dans l'acte du Louvre-Lens, mais il voulait ses propres panoramas. Je suis allé à Villepinte, je suis monté sur une machine un peu dangereuse. J'ai trouvé que les panoramas du Louvre étaient un peu pâles et je n'étais pas sûr de leur succès. Les 7 ou 8 millions supplémentaires me semblaient difficiles à obtenir. Par conséquent, il y a aussi cet aspect du panorama que vous ne devez absolument pas abandonner.

Il y a le parc, il y a la résidence d'artistes de François Pinault.

Il faut que, dans l'économie résidentielle, il y ait cette densité de la créativité. Le patron de la Catho, l'un des hommes les plus brillants de sa génération, M. GIORGINI, dit toujours : *« je regrette que, au cœur de la faculté catholique de Lille, il n'y ait pas un musée, parce que je voudrais que mes étudiants aillent dans le musée chaque jour, parce que c'est dans le musée que se trouvent la création, la créativité et nous allons vers l'économie de la création »*. Il est vrai que, aujourd'hui, à l'heure du numérique, lorsqu'on regarde toutes les analyses qui se bousculent sous forme de livres ou d'articles, le fait que chacun devienne un créateur est un véritable enjeu, peut-être une utopie et peut-être un danger. En effet, lorsqu'on écoute le numéro 2 de Google, on s'aperçoit que la moitié des emplois tertiaires sont menacés à 20 ans par la numérisation de l'économie, la querelle d'Uber n'est qu'un prologue qui nous annonce des difficultés. Nous avons connu l'industrie, nous connaissons peut-être les difficultés du tertiaire, alors que nous imaginions le contraire.

Voilà, pour le Pôle métropolitain, ce qu'il faut retenir. Je pourrais encore vous dire d'autres choses, mais j'ai été long.

Je voudrais saluer les représentants de la Région. Le Louvre n'a pas de sens et Euralens n'a pas de sens si la Région n'est pas présente. Nous avons élu un nouveau président pour 6 millions d'habitants, Xavier BERTRAND. Il a été élu dans des circonstances uniques, il a été plébiscité et on peut dire que ses premiers pas répondent à notre loyauté, à nos attentes et aux enjeux d'une région de 6 millions d'habitants. Nous sommes donc en confiance. Par conséquent, je souhaite que les représentants de Xavier BERTRAND soient tout à fait chez eux dans ce forum.

Je sais que, pour l'une d'entre elles, cela va de soi, elle est de Noyelles-sous-Lens. Connaissez-vous Noyelles-sous-Lens ? C'est magnifique.

(Rires).

Le commandant du France habitait en face de la mairie de Noyelles-sous-Lens. Il allait boire son petit blanc sec au bistrot en face.

Je vous présente les représentants de la Région et j'aurai fini mon petit exposé.

- Le maire du Cateau, M. SIMEON, supporter du Racing club de Lens – le fond est bon !
- Sabine BANACH-FINEZ, conseillère régionale, adjointe au maire de Noyelles-sous-Lens.
- M. NORMAND, conseiller régional.
- M. RAMDANI.

Comme la Région a été renouvelée, ils sont là et il faut absolument que la Région ait toute sa place. Euralens n'a pas de sens si la Région n'est pas là.

Il y avait un Lensois, c'était moi, bavard, mais présent. J'avais la bi-nationalité, élu de Lens et de Liévin. Je suis le seul élu du bassin minier qui ait été élu à Lens et à Liévin.

Par conséquent, nous allons pouvoir élire le Conseil d'administration qui élira le président.

Bien sûr, c'est la démocratie, vous allez voter. C'est une démocratie encadrée loyalement et légitimement. On ne peut pas vous laisser vous éparpiller totalement, on va vous dire un peu comment la continuité peut être assurée, sans exclure qui que ce soit, au nom de la tolérance, de l'ouverture d'esprit et du rassemblement.

Voilà ce que je voulais vous dire, en vous saluant toutes et tous et en espérant qu'Euralens gardera en quelque sorte ses fondamentaux : ouverture d'esprit, tolérance, liberté absolue, pas de contraintes, on échange. C'est ainsi que naît la grande métropole qui, aux portes de Lille, aura enfin son mot à dire et je suis sûr que ce mot sera un très beau mot : « complémentarité ».

Je vais maintenant laisser la parole Sylvain qui va nous dire un mot.

(Applaudissements).

M. ROBERT.- Je voulais vous souhaiter la bienvenue dans cette salle Richard. Juste retour de l'histoire, car Euralens est né dans cette même salle il y a sept ans maintenant. On est vraiment dans cette même configuration et le retour de l'histoire montre tout le chemin parcouru. Vous l'avez tracé, Monsieur le Président. Je pense qu'il est important d'avoir cet œil dans le rétroviseur et de voir que les chantiers et les enjeux qui étaient ceux de notre territoire il y a sept ans arrivent maintenant sur des réalisations concrètes et que le dynamisme qui était porté par les élus de notre territoire à l'origine s'est bien élargi. En effet, de nombreuses structures, des structures de formation et des structures scolaires nous accompagnent maintenant dans ce Forum d'Euralens. C'est tout cet état d'esprit qu'il faut garder. Je suis donc heureux que cela puisse se refaire une nouvelle fois dans cette salle Richard et que le symbole soit porté jusqu'à son terme.

M. PERCHERON.- Monsieur le Maire de Lens joue à domicile et il joue bien.

Je vais passer la parole à Bernard MASSET, la cheville ouvrière. Il a fait Euralille et il a accepté de faire Euralens. Il est passé au gros œuvre au bricolage noble de l'Artois.

2. Approbation du PV AG du 19.11.2015

M. MASSET.- Monsieur le Président, il convient de voter sur l'approbation du procès-verbal de l'assemblée précédente, celle du 19 novembre, en notant que nous avons une demande d'amendement. Le syndicat intercommunal pour l'aménagement des espaces verts de la région de Wingles a été admis lors de cette Assemblée générale, non comme membre sympathisant, mais comme membre actif.

Cette remarque étant prise en compte, pouvez-vous faire approuver le compte rendu ?

M. PERCHERON.- Pour tous ceux qui n'ont pas lu, comme pour les rares qui l'ont lu, la délégation de confiance est là, l'esprit critique aussi, mais je l'ai lu et je pense qu'il est très fidèle.

Pas d'opposition ? (*Aucune*).

Bien sûr, pour Wingles, donc acte, ils sont parmi nous de plain-pied.

(Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.)

3. Renouvellement des instances

M. MASSET.- Nous pouvons passer aux modalités d'élection du nouveau Conseil d'administration.

Je rappelle que nous sommes dans le cadre des statuts d'une association 1901 et que, au regard de l'article 12 de ces statuts, « *le Conseil d'administration de l'association est composé de 24 membres au moins, désignés par l'Assemblée générale parmi les représentants des membres de l'association, sur proposition du président* » – c'est-à-dire, en l'occurrence aujourd'hui, sur votre proposition. « *Les membres actifs financeurs sont membres de droit du Conseil d'administration et les représentants du collège sympathisant, tel que désignés à l'article 9, pourront siéger au Conseil d'administration avec voix délibérative* ».

C'est une nouveauté. Rappelez-vous, les statuts de l'Association ont été modifiés le 2 juillet dernier, justement pour permettre de créer, dans le cadre de son grand Forum d'Euralens et pour l'élargir, un collège de membres sympathisants. Celui-ci s'est d'ailleurs réuni, selon le règlement intérieur, en assemblée spéciale le jeudi 3 mars dernier pour désigner deux de ses représentants à cette Assemblée générale et au Conseil d'administration. Il s'agit de :

- M. Marc TELLIEZ, représentant du lycée Robespierre de Lens,
- M. Michel STERCKEMAN, représentant du lycée Louis Pasteur d'Hénin-Beaumont.

Je tenais à insister sur cette disposition particulière qui est nouvelle pour désigner ce Conseil d'administration.

L'appel à candidatures a été lancé le 12 février 2016. La date limite fixée pour recevoir les candidatures était celle du mercredi 2 mars. À cette date, toutes les structures qui ont fait acte de candidature étant à jour de cotisation, il peut être considéré que toutes ces candidatures sont recevables.

Une liste en a été dressée, que vous avez tous entre les mains puisqu'elle a été remise sur table ou à l'entrée de cette salle. C'est donc cette liste que vous pouvez proposer au vote de l'Assemblée.

Elle comporte 41 noms au lieu des 36 de la précédente. Il faut y ajouter bien entendu, puisqu'il participe à nos travaux en tant que représentant permanent, le représentant de l'État, qui est en l'occurrence Mme Elodie DEGIOVANNI, sous-préfète de l'arrondissement de Lens, représentée aujourd'hui par son secrétaire général, M. Jean-François ROUSSEL.

Par rapport à la liste précédente, un certain nombre de changements sont à observer :

- les nouveaux élus de la Région Nord - Pas de Calais - Picardie, Région Hauts-de-France, vous ont été présentés ;
- par ailleurs, des structures n'ont plus fait acte de candidature pour des raisons diverses : l'association A2L qui est toujours membre sympathisant, l'Aire métropolitaine de Lille, la SNCF Nord - Pas de Calais toujours membre d'Euralens, mais plus du Conseil d'administration, et le Racing club de Lens qui se trouve dans la même situation.

Si les sortants sont tous rééligibles de droit en vertu de l'article 12 des statuts, de nouveaux candidats se sont fait connaître :

- la Région : Mme Sabine BANACH-FINEZ et M. Serge SIMEON ;
- pour les autres structures : les villes de Béthune, Givenchy-en-Gohelle, Sains-en-Gohelle, Sallaumines, la Chambre de métier et de l'artisanat du Nord - Pas de Calais, l'Association des communes minières, le SIZIAF et le Louvre-Lens en plus du Louvre Paris qui, je le précise, était membre du Conseil d'administration et le demeure en sa qualité de membre fondateur et qui est invité en permanence aux travaux du Conseil d'administration et du Bureau.

Voilà, Monsieur le Président, la liste que vous pouvez maintenant soumettre après les commentaires nécessaires.

M. PERCHERON.- Toutes les candidatures ont été intégrées, personne n'a été dissuadé. Par conséquent, nous sommes dans l'esprit d'Euralens.

Je suis un peu déçu que le Racing club de Lens ne soit pas là, il fait partie des éléments de centralité, il fait partie de l'archipel noir historique et de l'archipel vert, il fait partie de l'identité de l'arrondissement. C'est d'ailleurs le club de football en France qui, à côté du PSG, a reçu le plus d'aide depuis trois ans. Vous pouvez parfois avoir le sentiment en lisant la presse que le RC Lens est un peu abandonné ou un peu à la dérive. Je vous rappelle les chiffres : le Crédit Agricole a mis 42 M€ pour effacer les dettes, le milliardaire d'Azerbaïdjan a mis 24 M€ pour relancer le club et les collectivités locales ici ont mis 70 M€ pour refaire le stade dans la perspective de l'Euro 2016, stade qui est propriété par bail emphytéotique jusqu'en 2054 du Racing club de Lens. C'est donc plus de 130 M€ qui ont été accordés à ce que l'on peut considérer comme une partie de l'âme du bassin minier.

Là aussi, vis-à-vis de l'Aire métropolitaine, il est souhaitable qu'Euralens ait son avis

Je souhaite aussi qu'on ne laisse pas dériver ce qui a été au cœur des solidarités de la région et qui est très important pour Lens. Le Louvre (400 000 visiteurs), le Racing club de Lens (400 000 à 500 000 spectateurs), dans l'économie résidentielle, vous avez un million de visiteurs qui

représentent fondamentalement une partie minoritaire, mais une partie du développement économique du territoire.

Le but d'Euralens est aussi d'être très attentif. Si, demain, les juges de la DNCG (Direction nationale de contrôle des clubs), devant lesquels je suis allé plaider une fois, parce qu'on me l'avait demandé, la cause du Racing, décidaient de ramener le Racing à sa plus simple expression parce qu'il est pauvre, nous serions amenés les uns et les autres à prendre position, non pas par rapport au foot, non pas par rapport au ballon rond – nous savons bien qu'il y a plus de mercenaires que de croyants en l'identité lensoise –, mais tout simplement pour l'identité de notre territoire et le rayonnement de notre territoire, notamment à travers le stade qui est un des plus beaux stades de France et un des plus convaincants.

Si le Racing veut revenir un jour au Conseil d'administration, il posera sa candidature. Il serait dommage qu'il se tienne à l'écart. On a fait tellement d'efforts et on souffre tellement en deuxième mi-temps qu'on préférerait les avoir sous la main.

(Rires).

Y a-t-il des oppositions sur cette liste ?

Je rappelle que toutes les candidatures individuelles et globales, toutes les personnes morales ont été acceptées et, en principe, tout est en règle.

Nous ne sommes pas au praesidium... Je ne dis pas cela pour embêter Cathy. Je suis professeur d'histoire et j'ai connu des moments où l'unanimité pouvait cacher l'inquiétude.

(Aucune opposition, aucune remarque dans l'assemblée).

(La résolution n° 1 est adoptée à l'unanimité).

Le Conseil d'administration est élu.

Il va maintenant élire le Président d'Euralens.

Par conséquent, ceux qui ne font pas partie du Conseil d'administration comme moi sont invités à aller prendre un petit café pendant que les gens sérieux délibèrent et se mettent en situation de continuer.

(La séance, suspendue à 15 heures 20, est reprise à 15 heures 55).

II. Reprise de l'Assemblée générale

1. Discours du nouveau président, désignation du président d'honneur, présentation du Conseil d'administration et du Bureau

M. ROBERT.- Nous allons reprendre les travaux de cette Assemblée générale.

Je voudrais tout d'abord vous faire le retour du Conseil d'administration et remercier l'ensemble des membres de m'avoir témoigné leur confiance pour me porter la présidence de l'Association d'Euralens. C'est à la fois un challenge et en même temps une marque de confiance importante ; un challenge, parce que succéder à Daniel PERCHERON – vous l'avez vu avec les propos qu'il a tenus – n'est jamais évident. Il n'est jamais évident non plus de pouvoir reprendre une association dans cet établissement qu'est celui d'Euralens depuis le début et de garder cette

fédération de volontés communes que chacun a pu exprimer pour pouvoir donner une orientation collective à ce territoire.

C'est surtout un challenge collectif et votre Conseil d'administration a désigné un Bureau pour m'accompagner dans ces différentes missions. Je voudrais en faire la présentation :

- Jean-François CARON, comme secrétaire du Bureau, qui conserve donc les missions qui étaient les siennes dans l'Association ;
- Edouard MAGNAVAL, comme trésorier ;

Les vice-présidents sont :

- Jérôme DARRAS, au titre de la Ville de Liévin ;
- Sabine BANACH-FINEZ, au titre du Conseil régional Nord - Pas de Calais - Picardie ;
- Alain BAVAY, pour la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin ;
- Alain WACHEUX, pour Artois Comm ;
- Jean-Pierre CORBISEZ, pour la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin ;
- Evelyne NACHEL, pour le Conseil départemental du Pas-de-Calais – et je remercie Michel DAGBERT de nous avoir rejoints pour la fin de cette Assemblée générale – ;
- Pour la Musée du Louvre-Lens, la désignation va arriver puisque, comme vous le savez, Xavier DECTOT a quitté ses fonctions – et je voulais souligner l'action qu'il a eue à la fois au sein du musée et en même temps dans l'Association ; il nous a accompagnés sur plusieurs démarches, notamment avec le comité d'expert – ;
- Francis MARCOIN, au titre de l'Université d'Artois ;
- Guy PLAYEZ, pour le Conseil économique, social et environnemental régional ;
- Cathy APOURCEAU-POLY, pour la Mission bassin minier ;
- Jean-Marie ALEXANDRE, pour la Ville de Souchez ;
- Laurent DUPORGE, pour la Maison de l'emploi de Lens-Liévin Hénin-Carvin ;
- Jean-Pierre KUCHEIDA au titre de l'Association des communes minières que je remercie d'avoir présidé, en sa qualité de doyen de l'assemblée, le Conseil d'administration qui vient de se réunir ;
- Jean-Paul DECOURCELLES, pour le Syndicat mixte des transports Artois Gohelle.

Deux membres invités que sont :

- Mme Elodie DEGIOVANNI, sous-préfète de l'arrondissement de Lens ;
- M. Jean-Luc MARTINEZ, président-directeur du Musée du Louvre.

Vous avez là l'ensemble du Bureau, qui a aussi fait l'objet d'une désignation unanime.

La première décision que nous avons prise collectivement dans ce Conseil d'administration – je pense que vous la partagerez – a été de désigner un Président d'honneur fondateur d'Euralens, en la personne de Daniel PERCHERON.

J'espère qu'il l'acceptera.

M. PERCHERON.- Oui.

(Applaudissements).

M. ROBERT.- La proposition était unanime, c'était aussi pour souligner le formidable rôle fédérateur qui a été le sien pendant sept ans à la présidence d'Euralens. Il a été le président fondateur d'Euralens et animateur permanent du bassin minier. Au travers de ses prises de parole,

il était toujours dans l'optique de défendre un territoire qui lui est cher, il était aussi l'animateur du forum d'idées et, quelque part, c'est lui aussi qui a porté sur les fonts baptismaux le renouveau du territoire, qui a accompagné avec les élus régionaux de l'époque, avant ce renouvellement, cette initiative d'Euralens. J'espère que ce sera poursuivi avec le nouveau Conseil régional.

Je voulais souligner aussi l'implication permanente qui a été celle de Daniel PERCHERON pour unir un territoire qui n'en avait pas forcément la vocation primaire, ce n'est en tout cas pas ainsi que cela apparaissait. Quand on fait la synthèse des travaux d'Euralens et des projets qui ont été portés, on se rend compte que, au travers des nombreux projets labellisés, des projets semblaient dans un premier temps peut-être isolés, mais ces projets ont trouvé un fil conducteur, une harmonie et aussi une façon de faire revivre un territoire au travers l'archipel vert et ce qui a été donné. Quand on voit la carte des projets labellisés, on peut avoir une pensée pour Ernest VENDEVILLE qui a porté le premier projet labellisé Euralens, la gare d'eau de Courcelles, qui était un animateur à sa façon des Assemblées générales d'Euralens et qui nous permettait d'avoir des débats constructifs, toujours dans l'esprit de valoriser notre territoire.

Comme je l'ai dit, Euralens, c'est d'abord un travail d'équipe, comme pour le Racing. Quand on est à Euralens, on croit aux forces du collectif, on n'est pas dans le sport individuel, on est une très grande équipe parce qu'on est vraiment dans cette logique de fédération d'un territoire. On est plus qu'un musée, comme Daniel le répétait tout à l'heure par rapport au Louvre-Lens. Si on veut faire une parenthèse footballistique, on dit bien que Barcelone est plus qu'un club, on peut dire qu'Euralens est plus qu'une association parce que, derrière, il y a une fédération de territoire, on est sur une volonté commune de pouvoir porter sur notre bassin, sur notre futur Pôle métropolitain, une envie de partager plus que notre territoire, une envie de partager des projets en commun.

Dans cette nouvelle notion qui s'ouvre à nous, nous sommes vraiment dans la dynamique d'accompagnement du Pôle métropolitain, avec un sens de dialogue cohérent, complémentaire, avec cette tolérance légendaire dont a fait preuve Daniel. Je pense que, à travers votre confiance en me désignant aujourd'hui et à travers l'organisation de la réunion constitutive du Pôle métropolitain demain, c'est l'aboutissement – si on peut parler d'aboutissement – d'un travail de longue haleine qui met le territoire sur de nouveaux rails, les rails du RER Grand-Lille qui va arriver et les rails d'un renouveau, les rails d'une volonté commune de participer et prendre en main notre destin.

C'est en tout cas dans cet état d'esprit que j'avais posé ma candidature. Je remercie l'ensemble des membres du Conseil d'administration de l'avoir soutenue et de me faire confiance. Cette candidature ne sera une réalité que si le challenge commun que l'on souhaite relever est un challenge collectif.

Comme on l'a dit tout à l'heure, le Louvre n'a que trois ou quatre ans d'ancienneté. On ne pourra tirer les leçons sur ce parallèle avec Guggenheim et Bilbao qu'au bout de dix ans. Il nous reste donc six ans pour concrétiser ce que l'on a voulu mettre sur les fonts baptismaux depuis la naissance d'Euralens en 2009.

Merci pour votre confiance.

Comme nous sommes dans une Assemblée générale statutaire, nous allons passer aussi à une partie peut-être moins réjouissante, peut-être un peu plus formelle, le rapport d'activité et le rapport financier.

Je voulais, dans ces premiers instants, retracer rapidement – c’est toujours trop rapide – le terrain de notre secteur, de notre bassin minier, d’Euralens, quelque part le terrain de jeu d’Euralens et le travail accompli. Cela peut paraître anecdotique quand on voit cela de très loin, mais, lorsqu’on regarde cela avec l’évolution rapide du temps, sur sept ans, le territoire a bougé, il continue de bouger ; en tout cas, il se prend en main pour faire évoluer son destin.

C’est vraiment ce qu’il faut retenir de la présidence de Daniel PERCHERON à Euralens. Collectivement, on t’en sait vraiment gré, Daniel, et on te remercie pour tout ce que tu as fait. La notion de Président d’honneur n’est pas un titre usurpé, au contraire, et tu seras toujours le bienvenu. Je souhaite donc que tu puisses être associé aux réunions de Conseil d’administration et de Bureau si tu en as la possibilité.

2. Bilan 2015

Rapport d’activité 2015

M. CARON.- Un rapport d’activité est aussi l’occasion de rappeler ce qui s’est passé pendant l’année et de voir que toutes les évocations que l’on a faites depuis l’ouverture se sont traduites par des démarches opérationnelles.

Avant cela, je voudrais dire trois mots, car, avec Daniel PERCHERON, nous avons donné de notre temps et de notre sueur – c’étaient parfois des sueurs froides – pour cette structure et je voudrais juste dire que Daniel a été visionnaire dans la façon de faire arriver le Louvre. Avec Alain WACHEUX et d’autres dans l’exécutif au Conseil régional, nous avons été en première ligne pour voir comment s’est jouée l’arrivée du Louvre. Tout le monde s’en est réclamé – c’est de bonne guerre –, c’est grâce à tout le monde, mais je sais où cela s’est joué et à quel point Daniel PERCHERON a été décisif. Il a été visionnaire dans cette idée que, si on ne s’organisait pas, il n’y aurait pas d’effet d’entraînement sur le territoire, qu’il fallait donc inventer un dispositif qui ne soit pas simplement les institutions classiques, mais qui les dépassait, qui permettait notamment le forum d’acteurs. Ce territoire ne s’en sortira que s’il fait émerger des acteurs multiples. C’était la première mission d’Euralens.

Daniel a été très volontariste car, figurez-vous qu’il y a eu du vent contraire, ce n’était pas que du vent dans le dos. Je me souviens d’un Bureau assez exceptionnel où l’Assemblée générale nous a attendus pendant trois quarts d’heure et on se demandait comment cela allait finir. C’était en effet une façon un peu nouvelle et originale que de produire de l’action sur un territoire et, pour cela, il fallait être volontariste.

Le troisième mot que j’utiliserai est « enthousiasme ». Vous le savez, s’il pouvait monter sur sa table, il le ferait et je pense qu’on en a besoin. L’action collective, l’action politique, ce sont aussi des capacités à incarner et à galvaniser.

C’était donc un grand plaisir, cher Daniel.

M. PERCHERON.- Partagé !

M. CARON.- Maintenant, c’est un renouvellement et j’espère, Sylvain, que tout le Bureau vivra des conseils aussi riches que ceux que nous avons vécus.

S'agissant du rapport d'activité, je ne vais pas vous imposer un pensum. Je vais simplement vous donner quelques éléments factuels, cela fait aussi partie d'une Assemblée générale.

Je vous rappelle que nous avons tenu une Assemblée générale extraordinaire le 2 juillet 2015. Cela nous a permis notamment de changer nos statuts puisque nous avons mis en place un conseil des sympathisants. Le grand Forum d'Euralens de 75 membres actifs s'est élargi avec 16 membres sympathisants.

Nous en avons profité pour acter le changement de locaux. Je vous rappelle que nos bureaux sont maintenant à la maison syndicale, à côté de l'ancien cinéma du Cantin. La maison syndicale a tout de même plus d'un siècle, elle était très importante dans le monde de la mine, au niveau national.

Lors de cette Assemblée générale extraordinaire, nous avons acté et confirmé qu'Euralens est un grand forum des acteurs du territoire. On parle parfois du grand Lens, du Grand Lille. Le forum d'acteurs fonctionne avec différentes typologies d'acteurs que vous représentez. Je pense que c'est un des joyaux d'Euralens qu'il faut vraiment faire vivre. À côté de cette grande dimension de forum d'acteurs, il y a cette dimension de catalyseur de projets qui a toujours été dans l'esprit d'Euralens : faire émerger des projets concrets.

Nous avons tenu trois Assemblées générales en février, juillet et novembre. En fait, on aime inviter tous les acteurs. Il y a bien sûr un Conseil d'administration formel pour prendre les décisions, mais on a une façon de travailler qui est extrêmement souple et élargie, comme c'est encore le cas aujourd'hui.

Ce forum d'acteurs se décline aussi en forums thématiques, puisque nous en avons porté sur la question d'économie de formation, sur la question de la participation des habitants et sur la dynamique culture-tourisme.

Les projets du territoire se traduisent surtout par la démarche de labellisation.

Vous le savez les uns et les autres, mais il y a aujourd'hui des nouveaux membres aujourd'hui et je pense qu'il n'est pas inutile de rappeler quel est le mode d'emploi de la dynamique Euralens.

La démarche de labellisation – une évaluation est d'ailleurs en cours – consiste à faire émerger et à favoriser des initiatives qui vont contribuer à l'identité collective de notre métropole durable. Comment ces opérations peuvent avoir des caractères exemplaires, servir de mise en mouvement au travers de pionniers. Cela peut être dans le monde de la culture, du tourisme, de l'économie, cela peut être tourisme, économie et culture en même temps. Cela peut être dans le domaine de l'aménagement urbain, par exemple sur les éco-quartiers. Cela peut être des initiatives d'associations, d'habitants, de groupements d'agriculteurs – la dernière fois, on a labellisé un groupement d'agriculteurs. Le label distingue et accompagne des opérations qui se veulent exemplaires dans des grands cadres stratégiques, comme par exemple la troisième révolution industrielle (qu'on appelle Rev 3) qui est de nature à structurer la politique de notre bassin. Je sais que le Pôle métropolitain réfléchit aussi beaucoup à ces dynamiques de troisième révolution industrielle : la mutation du charbon vers les énergies renouvelables, l'arrivée du numérique et le bâtiment comme un acteur essentiel de la transformation du territoire.

Nous avons reçu 103 projets candidats pour être labellisés par Euralens. À ce jour, 44 ont reçu le label, dont 8 en 2015.

Vous les retrouvez à l'écran :

- Arts de jardin en sol mineur.
- Le centre de formation Sainte Barbe, apprentis d'Auteuil sur tous les métiers d'éco-construction.
- Connec'TIC Day, on est là dans la dynamique et l'arrivée du numérique, notamment avec la Louvre-Lens Vallée qui permet de faire basculer le territoire dans l'univers du numérique. On en est loin, on est en train de rattraper notre retard.
- Cette fameuse coopérative agricole qui développe toute une série de stratégies très innovantes en agriculture.
- Les gîtes de l'école buissonnière, projet porté par des particuliers à l'intérieur de cités minières, pour des accueils très originaux de tourisme à l'intérieur même des cités minières, à proximité du site du 11/19.
- La mutation du Parc de la Glissoire, comme un des grands sites faisant partie de la Chaîne des parcs, au cœur de la ville.
- Le parc des industries Artois Flandres, puisqu'on a une zone industrielle à cheval sur les agglomérations d'Artois Comm et de Lens-Liévin, qui est un fleuron au niveau national en matière de qualité urbaine ou d'excellence environnementale et qui attire les entreprises grâce à ces qualités.
- La résidence d'artistes Pinault Collection que la presse a longuement décrite, c'est un des effets directs de l'amplification du Louvre.

Nous avons une convention d'accompagnement avec les projets qui ont déjà été labellisés. Dix d'entre eux ont été reconduits en 2015 et bénéficient d'un accompagnement par les équipes d'Euralens.

Je rappelle que la labellisation Euralens n'affecte pas de crédit. Les crédits restent affectés par les institutions, les niveaux qui ont légitimité à accorder les financements, le fonds européen, les fonds régionaux, départementaux, et chaque acteur délibère dans son mode de fonctionnement classique. Il n'est pas question pour Euralens d'intervenir à ce stade. En revanche, les équipes d'Euralens et le Forum que nous représentons permettent de qualifier les projets et, surtout, permettent de traiter la question de l'ingénierie financière.

C'était d'ailleurs l'un des débats du début d'Euralens : faut-il laisser rêver au fait qu'il pourrait y avoir des projets dans le territoire minier alors qu'il ne va pas y avoir assez d'argent pour tout le monde ? Je résume un peu, prosaïquement, l'un des débats que nous avons eus. Certains élus disaient « arrêtez de laisser rêver ». On a envie de leur répondre : « à quand remonte la dernière fois où vous avez rêvé ? Cela vous ferait peut-être du bien de rêver un peu plus dans le territoire ».

L'idée est plutôt de regarder comment les fonds européens sont insuffisamment mobilisés dans le territoire, les fonds du contrat de plan sont insuffisamment utilisés, pour nous qui étions au Conseil régional et les nouveaux le verront vite. Il y a des territoires beaucoup mieux organisés que nous pour aller mobiliser les financements, le Dunkerquois par exemple est excellent parce qu'il a des équipes d'ingénierie depuis longtemps et je ne parle pas de la métropole lilloise. L'idée est donc d'accompagner les porteurs de projet pour les faire monter en qualité sur leurs propres projets et pour les aider à faire un tour de table en matière d'ingénierie financière, c'est extrêmement important.

Parfois, il suffit d'une demi-heure de dialogue avec deux grands messieurs comme Bernard MASSET et Jean-Louis SUBILEAU, qui ont « quelques kilomètres au compteur » – quand je dis

cela, c'est positif. Ils ont tous deux porté des grands projets à grande échelle. Quelquefois, il vaut mieux une demi-heure de discussion avec ces personnes-là que de s'enfermer pendant trois ans avec un positionnement mal bâti sur un projet. Je tenais à le dire, parce que cela fait partie des qualités d'Euralens. On n'a pas des équipes pléthoriques, on est quatre dans l'équipe, ce n'est pas un financement très lourd, mais la qualité d'accompagnement est absolument décisive.

Durant l'année 2015, nous avons également accentué le soutien à la Chaîne des parcs, qui a été développée par Michel DESVIGNE autour du concept d'archipel vert étendu à l'ensemble de nos agglomérations. L'idée de Michel DESVIGNE – je le dis pour les nouveaux – est qu'il y a des grands parcs. Michel DESVIGNE dit en fait que tout existe déjà, mais que nous n'avons pas réalisé la connexion, nous n'avons pas mis en visibilité. C'est donc par les usages qu'on va révéler toute cette Chaîne des parcs. Typiquement, là-dessus, il s'agit d'aller chercher les fonds FEDER. Parce qu'on est à la bonne échelle, parce qu'on ose avoir de l'ambition, on peut aller chercher les fonds FEDER. Si on y va « petits bras » – excusez-moi l'expression –, on n'arrive pas à mobiliser les subventions.

J'ajoute que, dans le fonctionnement d'Euralens, nous avons également le principe d'un cercle de qualité. C'est extrêmement important parce que, sur des grands projets qui peuvent nécessiter une ingénierie financière particulière, cela vaut le coup d'avoir une réflexion multifacette d'acteurs internationaux. Par exemple, on a un acteur qui a beaucoup travaillé à Bilbao avec le musée Guggenheim ; on a un acteur de La Ruhr, Dieter BLASE, qui a travaillé dans l'Emscher Park. Ce cercle de qualité est un élément essentiel pour arriver à mieux calibrer les différents projets que nous portons.

Sur le plan de la communication, en 2015, nous avons réactualisé le site internet et Euralens fait partie des acteurs – ce n'est pas le seul – qui ont réussi à outiller la presse nationale par exemple sur des regards différents sur le territoire minier. En effet, c'est un de nos handicaps, nous sommes victimes d'un effet d'images catastrophiques et qui s'auto alimentent. Avec la plate-forme d'intelligence collective qu'Euralens a permis de réunir, c'est-à-dire tous ceux qui possèdent des données dans des registres différents, quand on a fait apparaître les effets chiffrés du Louvre-Lens, factuellement, on a coupé court à toute une série de discours récurrents qui disaient qu'il n'y avait pas d'effet, que cela ne servait à rien. Là, c'est chiffré sur l'hôtellerie, sur le nombre de contacts, sur la façon dont les visiteurs, contrairement à ce que l'on croit, multiplient leurs visites dans le territoire. Je ne dis pas que tout est parfait, il y a encore énormément à faire. Néanmoins, la communication telle qu'Euralens l'a organisée – et je rends hommage aux équipes – a permis d'obtenir de très beaux papiers et de corriger en partie l'image parfois catastrophique du territoire.

Dans cet ordre d'idée, nous avons le cahier du label. Je m'adresse aux nouveaux, il faut vraiment que vous vous le procuriez si on ne vous l'a pas donné, il doit être disponible. C'est une présentation de chacun des projets concrets issus du territoire, qui explique leurs objectifs, comment ils font bouger le territoire dans leurs différents registres. C'est très bien fait.

Nous avons également édité cinq livrets qui ont suivi la tenue des forums thématiques que je vous ai présentés tout à l'heure.

Une exposition s'est tenue à la Maison syndicale le 4 décembre.

Un travail pédagogique est mené avec le rectorat. Des élèves sont d'ailleurs présents aujourd'hui dans la salle, avec leurs enseignants. En fait, la dynamique d'Euralens est analysée comme une démarche de résilience territoriale et de développement territorial. Cela fait partie des cursus de formation pour nos jeunes.

À ces missions de base, historiques, s'est ajouté cette année le portage de la préfiguration du Pôle métropolitain de l'Artois. Beaucoup a été dit, Sylvain ROBERT en a parlé, je n'y reviens pas dans le détail. Vous imaginez bien qu'il y avait un gros travail à faire sur la question des statuts, sur la comparaison avec d'autres pôles métropolitains. Là encore, l'expérience de nos équipes a été très précieuse.

J'en profite pour vous présenter nos quatre collaborateurs, puisqu'il y a des nouveaux : Bernard MASSET, Elodie SÉNÉCHAL, Gilles HUCHETTE – vous voyez qu'il a des générations qui s'enchaînent et qui se passent le témoin ; je pense que, pour Gilles et Elodie, le processus de formation est au maximum – et Sonia MACIEJEWSKI. Des stagiaires sont également accueillis chez nous, c'est très intéressant parce qu'ils peuvent ensuite irriguer autour dans le territoire.

Nous avons nos assistants à maîtrise d'ouvrage : Une Fabrique de la Ville avec Jean-Louis SUBILEAU, qui avait beaucoup travaillé à Euralille et qui travaille beaucoup au niveau national ; la SCET et DRC consultant (plutôt sur la question de la communication).

Je souligne également, avant de terminer ce rapport d'activité, un partenariat permanent avec la Mission bassin minier. En effet, si la Mission bassin minier a un rayonnement sur l'ensemble du territoire Nord - Pas de Calais – c'est toute la question des enjeux spécifiquement miniers, la question des séquelles, la question de l'habitat qui se pose dans les mêmes termes ici ou dans le Valenciennois, l'inscription Unesco qui se diffuse sur tout le territoire –, il y a néanmoins un travail très riche, très fécond et fluide entre les équipes de la Mission bassin minier et les équipes d'Euralens.

Enfin, je rappelle également le partenariat avec les services des collectivités. Par exemple, quand nous proposons des projets à labellisation, ils ont été instruits par les différentes collectivités, ce qui est d'ailleurs une aide considérable aux porteurs de projet puisque, lorsqu'il est labellisé, leur projet est déjà identifié et a bénéficié de l'avis de tous les techniciens des différentes collectivités. Cela ne veut pas dire pour autant que le vote est acquis puisque, ensuite, les élus vont délibérer en leur âme et conscience chacun dans leur collectivité. Il est quand même extrêmement important pour un porteur de projet qui, très souvent, cherche où est la porte ouverte qui va pouvoir l'aider, que l'on puisse lui offrir ce tour de table de l'ensemble des acteurs.

Voilà, Président, résumé rapidement le rapport d'activité.

M. ROBERT.- Merci beaucoup, Jean-François. Il est toujours difficile de résumer un an d'activité en si peu de temps.

Je voudrais aussi associer – il est parmi nous cet après-midi – Gilles PETTE qui a porté l'Association, Daniel a eu l'occasion de le souligner lors de la dernière Assemblée générale, mais, lorsqu'on présente l'équipe, cela fait bizarre de présenter Bernard sans présenter Gilles en même temps. Ainsi, le binôme est reformé, même temporairement.

Vous l'avez vu ou vous allez le voir, le cahier du label montre aussi à la fois l'étendue des missions d'Euralens et tout le travail de fond qui a été réalisé. On voit la progression depuis ces dernières années dans la qualité des projets qui ont été déposés. Jean-François a présenté tout à l'heure les derniers projets labellisés. Qui aurait pu dire dit qu'on aurait eu des gîtes dans les cités minières ? Qui aurait pu croire que l'on aurait pu être en passe de gagner le pari du tourisme ? Qui aurait pu croire que l'on aurait pu prendre les bons réflexes sur le numérique – Bruno CAVACO avec le Louvre-Lens Vallée en sait quelque chose. C'est aussi ce qu'a permis Euralens. Il est

important de pouvoir revenir sur ce qui a fait les fondements de l'Association et ce qui a permis que l'on ait maintenant ces perspectives.

Comme il est de tradition, ce rapport d'activité est soumis à débat. N'hésitez pas. C'est aussi la richesse des échanges qui fait la vie d'Euralens. En complément de la présentation très complète de Jean-François, la parole est maintenant à vous. *(Aucune demande d'intervention).*

S'il n'y a pas de remarque, je passe la parole à Bernard pour la résolution.

M. MASSET.- La **résolution n° 2** consiste à voter sur le texte suivant :

« Au terme de la présentation par M. Jean-François CARON, l'Assemblée générale approuve le rapport d'activité 2015 de l'Association Euralens. »

M. ROBERT.- Y a-t-il des votes contre ? *(Aucun).*

Y a-t-il des abstentions ? *(Aucune).*

(La résolution n° 2 est adoptée à l'unanimité).

On peut féliciter les équipes et le rapporteur pour ce travail qui permet d'avoir un rapport adopté à l'unanimité.

(Applaudissements).

Je vais passer la parole à Edouard MAGNAVAL en sa qualité de trésorier, pour le rapport financier.

Rapport financier sur les comptes d'exploitation et bilan de l'année 2015 – Rapport du commissaire aux comptes

M. MAGNAVAL.- Rassurez-vous, la situation est bonne.

L'Association Euralens enregistre en 2015 un résultat net positif de 24 267,47 € après avoir été négatif de 58 743,68 € en 2014. Ce résultat provient d'une baisse des charges liées principalement à l'étude Chaîne des parcs, puisque seul le solde était à prendre en compte sur l'exercice 2015.

Le résultat d'exploitation s'élève à + 44 500,95 €. L'écart avec le résultat net provient de la prise en compte en charges exceptionnelles du solde de la mission « Chaîne des Parcs », alors qu'il n'y a pas de produits exceptionnels.

Par rapport à 2014, les charges d'exploitation ont baissé de 9 %, passant de 593 885 € à 541 181 €. Par ailleurs, les produits d'exploitation ont augmenté de 1,3 %, atteignant 585 682 €.

Les principales variations de charges d'exploitation s'expliquent, comme indiqué précédemment, par la fin de l'impact de la prise en charge de l'étude Chaîne des parcs conjuguée avec l'augmentation de charges de personnel résultant de l'emploi sur une année de l'agent administratif arrivé en 2014 et de l'accueil de deux stagiaires, et de celles liées à la refonte du site web.

Les produits d'exploitation restent sensiblement au même niveau qu'en 2014, tant au niveau des subventions que des cotisations.

Le niveau de trésorerie s'est nettement amélioré en 2015 en raison des versements plus réguliers aux dates prévues de la plupart des subventions. Les disponibilités au bilan sont passées de 124 K€ en 2014 à 322 K€ en 2015.

En début d'exercice 2016, l'association Euralens dispose de 452 577 € de fonds propres. Ceci lui permet d'assurer le fonds de roulement et de prendre en charge des dépenses exceptionnelles. Le besoin de fonds de roulement est estimé à 300 000 €, les provisions pour risques sont évaluées à 100 000 €, ce qui laisse 50 000 € pour des dépenses exceptionnelles.

Les fonds propres à fin 2015 s'élèvent après imputation du bénéfice de l'année à 476 844,72 € – ce qui m'a fait dire en début d'intervention que la situation était saine.

M. ROBERT.- Merci.

Je passe la parole au commissaire aux comptes pour la présentation de son rapport.

M. AMMEUX.- Bonjour à tous.

Je suis François AMMEUX de KPMG. Je représente M. HUG, commissaire aux comptes.

Nous sommes commissaires de l'Association depuis sa création et, tous les ans, nous auditons les comptes.

Par rapport à l'exercice 2015, nous avons effectué l'audit des comptes selon les normes de l'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier les informations figurant dans les comptes annuels, il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation de l'ensemble des comptes.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations d'exercice, ainsi que de la situation financière de l'Association à la fin de l'exercice 2015.

M. ROBERT.- Merci. C'est la dernière phrase qui est toujours importante et qui est attendue avec impatience.

Nous pouvons remercier là encore les équipes, leurs partenaires et Edouard MAGNAVAL pour le travail qui a été accompli cette année.

Je vous annonce le départ de M. BECHAUX, qui était le directeur interrégional de la SCET, qui va être remplacé par Mme Cécile ESCHLIMANN, directrice de l'agence Nord - Pas de Calais - Picardie. M. BECHAUX disposant d'une délégation de signature pour pouvoir réaliser les missions quotidiennes qui lui avaient été accordées par l'Assemblée générale de juin 2014, je propose d'accorder la même délégation à Mme ESCHLIMANN pour que l'Association puisse continuer son fonctionnement.

Avez-vous des remarques à ce sujet ? (*Aucune*).

Avez-vous des remarques sur les comptes qui ont été présentés ? (*Aucune*).

Nous pouvons donc procéder au vote.

Résolution n° 3 :

« Au terme de la présentation par M. Edouard MAGNAVAL, l'Assemblée générale approuve le rapport financier 2015 de l'Association Euralens ».

Y a-t-il des votes contre ? (*Aucun*).

Y a-t-il des abstentions ? (*Aucune*).

(La résolution n° 3 est adoptée à l'unanimité).

Félicitations. Les comptes 2015 sont approuvés à l'unanimité.

Nous avons à approuver la résolution sur le rapport du commissaire aux comptes.

Résolution n° 4 :

« Après avoir entendu le rapport de M. Sylvain HUG du cabinet KPMG, commissaire aux comptes, l'Assemblée générale approuve sans réserve les comptes de l'Association Euralens au titre de l'exercice 2015. »

Y a-t-il des votes contre ? (*Aucun*).

Y a-t-il des abstentions ? (*Aucune*).

(La résolution n° 4 est adoptée à l'unanimité).

Nous pouvons donc donner quitus pour cette organisation à cette Assemblée générale.

M. MASSET.- Résolution n° 5 :

« L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral 2015 (bilan d'activité), du bilan financier 2015, des comptes annuels de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, du rapport général du commissaire aux comptes chargé de la vérification des comptes dudit exercice, approuve le rapport moral 2015 et le bilan financier 2015 dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes annuels au 31 décembre 2015.

Elle donne en conséquence quitus sans réserve aux membres du Conseil d'administration et au trésorier de l'Association pour tous les actes de leur gestion relatifs à cet exercice. »

M. ROBERT.- Merci.

Je devais mettre également au vote la délégation de signature.

M. MASSET.- Résolution n° 6 :

« Au terme de la présentation par M. Sylvain ROBERT, l'Assemblée générale accepte la délégation de signature consentie par le trésorier de l'Association à Cécile ESCHLIMANN, directrice de l'agence SCET Nord - Pas de Calais - Picardie, basée à Lille, sur le compte bancaire de l'Association Euralens, ouvert auprès de la Caisse d'Epargne dans le cadre du mandat d'administration générale confiée à la SCET. »

M. ROBERT.- Y a-t-il des votes contre ? (*Aucun*).

Y a-t-il des abstentions ? (*Aucune*).

(La résolution n° 6 est adoptée à l'unanimité).

La délégation est donc formellement accordée.

3. Plan d'action 2016, examen et vote du budget correspondant

M. ROBERT.- Une page se tourne mais, en même temps, on doit se porter sur l'ambition des années à venir et notamment le plan d'action 2016.

Nous allons bien sûr continuer selon les mêmes règles de fonctionnement. Jean-François CARON les a présentées tout à l'heure, notamment avec les réunions de l'Assemblée générale tout au long de cette année. Nous aurons trois Assemblées générales au cours de l'année 2016.

Nous aurons également deux forums thématiques. Je vous propose que ces forums se tiennent, l'un sur la participation des habitants qui devient un mode de fonctionnement un peu plus permanent et qui nous montre l'intérêt de réfléchir sur ce sujet ; l'autre sur la dynamique créée entre l'activité culturelle et le tourisme, nous l'avons vu à travers quelques projets labellisés et nous poursuivrons dans cette thématique si vous en êtes d'accord. Il est bien entendu qu'il s'agit de thématiques de base et que, selon l'esprit qui règne au sein de cette instance, nous avons aussi possibilité d'ouvrir d'autres champs d'investigation.

Nous aurons aussi un programme d'action qui visera à animer le Forum Euralens tel que nous l'avons vécu depuis toutes ces années, à favoriser le développement des projets de qualité au travers de la labellisation, de l'implication des communes et des collectivités et également des équipes d'Euralens pour valoriser le territoire et favoriser son attractivité parce que c'est le sens même de notre organisation, c'est de voir comment la force collective dégagée par Euralens nous permet de porter ces projets de façon un peu plus concrète tous les jours.

Le cercle de qualité se réunira de nouveau en 2016, notamment pour étudier la problématique d'aménagements futurs. Nous avons un territoire qui bouge, qui a maintenant des projets structurants qui sont à l'échelle du futur Pôle métropolitain. Vous l'avez vu, le Pôle métropolitain et Euralens sont intimement liés dans leur fonctionnement aujourd'hui et peut-être dans leur fonctionnement demain. Il faudra aussi avoir des instances de concertation, de coordination. Euralens remplit déjà ce rôle depuis quelque temps. Le cercle de qualité se réunira donc de nouveau au cours de l'année 2016 pour nous accompagner et nous éclairer sur ces grands projets.

La démarche de labellisation va se poursuivre. Une quinzaine de dossiers ont déjà été reçus, cela prouve à la fois l'intérêt du territoire et en même temps la dynamique qui est enclenchée. Nous avons le futur centre hospitalier, le carnaval des géants lensois – c'est le retour à la tradition et, en même temps, des projets d'envergure –, POP School, l'école du numérique – Daniel PERCHERON parlait de l'école 62 –, l'école du numérique à notre échelle, c'est un projet que nous pouvons porter au travers d'Euralens puisque le développement économique passe aussi par ces nouvelles fonctions.

Vous voyez les nouveaux projets labellisés défiler à l'écran. C'est une liste qui ne fait que commencer. Cela montre l'intérêt collectif et en même temps l'intérêt que notre territoire peut avoir à se diversifier dans ces différents domaines.

Nous poursuivons les travaux de labellisation sur l'aménagement de l'archipel vert, parce que c'est le fil conducteur, c'est ce qui nous a permis de structurer notre action et notre pensée au sein d'Euralens depuis quelques années, accompagnés par le cabinet DESVIGNE – de PORTZAMPARC, briefés par Jean-Louis SUBILEAU et la Fabrique de la ville. En effet, Euralens, c'est aussi pouvoir avoir une ambition et pouvoir se mettre au service des communes pour la développer. Ce sont aussi les outils de formation que peuvent être les outils régionaux avec

les programmes développés par le Conseil régional, mais aussi par les lycées, les collèges et les structures qui nous permettent d'accompagner notre territoire par la force vive que sont les étudiants, les collégiens et les lycéens.

Toutes ces actions vont animer la réflexion d'Euralens. Vous l'avez vu, pour pouvoir présenter un budget comme l'a fait Edouard MAGNAVAL tout à l'heure ou présenter un bilan d'activité, il faut partir de ces pistes. C'est justement dans ce plan d'action que je souhaitais vous proposer que l'on puisse poursuivre nos travaux. Ceci dit, c'est un plan d'action qui sert de base, tout est ouvert, tout est à discuter, à échanger, car la force d'Euralens, c'est cet échange. Je vous fais la proposition aujourd'hui de pouvoir continuer sur cette dynamique avec cette orientation au cours de 2016, étant entendu que l'on pourra ajuster au fur et à mesure des échanges.

Y a-t-il des questions particulières, des propositions, des sujets que l'on n'a pas brossés ? Là, on est vraiment sur une orientation philosophique, on n'est pas sur le concret des échanges que nous avons à Euralens. L'Assemblée générale aujourd'hui est un peu particulière, on est plus dans les grandes intentions plutôt que dans le travail qu'on avait l'habitude d'avoir sur la construction de notre projet.

(Aucune demande d'intervention).

On peut donc présenter le budget qui correspond à cette première proposition, sachant que, derrière, tout est ouvert et on aura l'occasion d'y revenir lors des Assemblées générales.

M. MAGNAVAL.- Le budget prévisionnel 2016 reste au niveau de celui de 2015.

Les dépenses sont de 583 350 €

L'enveloppe budgétaire de l'année 2015 n'a pas été entièrement consommée, les dépenses réalisées ayant été inférieures au budget prévisionnel de 33 500 €

Les recettes ont elles aussi été légèrement moindres que celles escomptées, notamment en raison notamment de quelques retards de paiement de cotisations. Il sera possible d'utiliser ce report pour des actions nouvelles en 2016.

Pour revenir au budget de dépenses 2016, il porte sur les points suivants :

La labellisation et les expertises s'établissent à 202 000 € en hausse de 8 000 €

Cette hausse est essentiellement due à la création d'une ligne « portage Pôle métropolitain » afin de permettre à l'Association de passer commande de missions contribuant à l'installation de celui-ci.

Les charges exceptionnelles pour l'étude de la Chaîne des Parcs sont désormais soldées.

Les frais de personnel représentent 227 200 € en augmentation de 28 100 € en raison, d'une part, de la prise en compte d'un rattrapage salarial pour la chargée Administration et Communication et pour l'animateur Labellisation, et, d'autre part, de la prévision d'évolution du poste de délégué général à plein-temps à compter du deuxième semestre 2016.

Les frais de fonctionnement sont proposés à hauteur de 112 000 € en hausse de 2 500 €

La plupart des lignes budgétaires restent inchangées par rapport au budget prévisionnel de 2015. Quelques-unes tiennent compte du réalisé 2015.

Est intégrée une ligne « Charges locatives » suite au déménagement de l'Association dans ses nouveaux locaux et des nouvelles conditions d'occupation.

Les actions de communication s'élèvent à 42 150 € montant en nette diminution par rapport au budget 2015 (-37 950 €). Cette diminution s'explique, d'une part, par la non-reconduction du marché d'assistance pour la communication, et, d'autre part, par le fait que l'évolution du site internet ayant été réalisée, il ne s'agit plus désormais que d'une prestation de maintenance et de gestion du site web.

Le montant des recettes est de 583 350 € Il reste quasiment au même niveau qu'en 2015 (+ 650 €).

Voilà, Président, la présentation du budget 2016.

M. ROBERT.- Merci beaucoup, Edouard.

C'est un budget raisonnable, avec l'ambition que l'on peut porter pour Euralens.

Y a-t-il des remarques sur ce budget ? (*Aucune*).

Nous allons le mettre au vote.

M. MASSET.- Résolution n° 7 :

« Au terme de la présentation par M. Sylvain ROBERT et du débat entre ses membres, l'Assemblée générale adopte le programme d'activité 2016 de l'association Euralens. »

M. ROBERT.- Y a-t-il des votes contre ? (*Aucun*).

Y a-t-il des abstentions ? (*Aucune*).

(La résolution n° 7 est adoptée à l'unanimité).

M. MASSET.- Résolution n° 8 :

« Au terme de la présentation par M. Edouard MAGNAVAL et du débat entre ses membres, l'Assemblée générale adopte le budget prévisionnel 2016 de l'Association Euralens. »

M. ROBERT.- Y a-t-il des votes contre ? (*Aucun*).

Y a-t-il des abstentions ? (*Aucune*).

(La résolution n° 8 est adoptée à l'unanimité).

Nous allons passer à la vie de l'association.

4. Vie association

M. MASSET.- Je vais vous donner quelques précisions sur des sujets qui ont été largement abordés.

Concernant d'abord le cahier du label, cette opération de labellisation se poursuit. Vous avez entre les mains le cahier du label 2015, il vient de paraître. Il sera diffusé à 2 500 exemplaires. On le diffuse largement, il est très demandé et tous ceux qui souhaitent en avoir plusieurs exemplaires peuvent nous les réclamer.

Le processus d'instruction de la vague n° 5 est lancé, les candidatures ont été reçues. La date limite pour ce dépôt des candidatures est fixée au 15 juin 2016. Les labels 2016 seront attribués lors de la dernière Assemblée générale de l'année, comme c'est maintenant la tradition et le rythme, c'est-à-dire probablement en novembre 2016.

En ce qui concerne le Pôle métropolitain de l'Artois, la mission d'accompagnement d'Euralens se poursuivra jusqu'à cet été, comme vous l'aviez décidé lors de la dernière Assemblée générale, jusqu'au moment où l'équipe de ce Pôle métropolitain, dont le comité syndical est installé demain, pourra prendre administrativement et techniquement le relais. D'ici là, nous allons continuer à travailler avec le Pôle métropolitain sur la mise au point des documents de l'appel à candidature, du contrat de plan Etat-Région, sur la détermination du budget et des moyens.

En ce qui concerne les forums thématiques, on vous en a parlé, je rappelle deux dates :

- pour la participation des habitants, un temps fort de restitution est visé avant les vacances, animé par Gilles-Laurent RAYSSAC ;
- pour le forum culture et tourisme, nous avons un prochain atelier le 21 avril à la Maison syndicale, le premier avait connu beaucoup de succès. Le temps fort est prévu vers la fin de l'année et nous aurons probablement à déterminer entre-temps une assistance à maîtrise d'ouvrage, un animateur.

Sur la mission Chaîne des parcs que nous allons poursuivre, Jean-Louis SUBILEAU peut peut-être en dire quelques mots.

M. SUBILEAU.- Vous avez sous les yeux la Chaîne des parcs.

C'est un travail très important d'Euralens. Comme l'a rappelé Daniel PERCHERON dans son intervention tout à l'heure, il faut refaire la ville. Au tout démarrage d'Euralens, il fallait des chemins pour aller au Louvre. Les trois communes de Lens, de Liévin et de Loos-en-Gohelle ont fait un groupement de commande, on a lancé un grand concours, il y a eu un jury qui a été une des premières expressions collectives des trois communes, travaillant sur quelque chose de très concret et sur une vision de la ville. Il y a eu de très bons candidats, de très bons projets. Michel DESVIGNE l'avait emporté avec Christian de PORTZAMPARC. Il nous avait tous sidérés en ayant ce concept d'archipel noir qui devient un archipel vert. Cette notion d'archipel est très importante, car elle a donné une vision.

On est allé plus loin au fil du temps. Avec Euralens centralité, avec le travail de PORTZAMPARC, avec l'équipe d'Euralens et la Mission bassin minier, nous avons vu que c'était un moyen de refaire la ville, il ne s'agissait pas simplement de faire des parcs et des chemins, mais de tourner la ville vers tout cela. C'est ce qui donne une sorte d'unité paysagère à très grande échelle.

Ensuite, avec Euralens – c'est l'intérêt d'Euralens et de son Forum –, sous l'impulsion de Daniel PERCHERON, on est passé à l'échelle plus large avec les trois Communautés d'agglomération. A été lancée cette réflexion sur la Chaîne des parcs. Un jour, cette idée est venue en disant qu'il y avait une chaîne des parcs à faire, pas simplement sur la centralité avec le 11/19, avec les cavaliers qui mènent au Louvre, mais sur l'ensemble du territoire sur 40 kilomètres de long.

À ce moment-là, Michel DESVIGNE a fait cette proposition qui a été l'étude commandée par Euralens à l'échelle des trois Communautés d'agglomération, dont vous voyez l'image à l'écran, avec les sept parcs. Ces sept parcs ne sont pas venus tout de suite, ils sont venus à partir de débats avec les maires et les présidents d'agglomération. Au début, on trouvait que notre idée était un peu fuligineuse, que cela n'allait pas être très clair. Michel DESVIGNE, en parlant avec les uns et les autres, a eu cette idée de faire sept parcs, chacun étant identifié, en priorisant et en donnant une structure à ces sept parcs : le parc Centralité, le parc de la cité des sites de mémoire et de la

Souchez amont, le parc de la Souchez aval, l'Arc sud avec le parc depuis Avion la Glissoire jusqu'au parc des îles, le canal de la Deûle, la vallée de la Lawe, Artois sud. Il y a environ 300 hectares, c'est un parcours qu'on peut faire dans la journée en famille. Il y a une grande boucle générale de 60 kilomètres. Chacun de ces parcs a à la fois des lieux de récréation, des lieux de culture, des lieux de sport, des lieux d'animation. Cela peut être compris par la population. Il y a là une action de long terme à mener.

Voilà l'objectif qui, à mon sens, mérite d'être poursuivi. Il y a un projet commun, cela s'est déjà mis en route. Cela a été un des éléments moteurs. Les cinq communes de la Souchez aval (Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Harnes, Courrières, etc.) se sont unies et ont établi un projet pour la Souchez aval, qui est un projet concret, pratique. Idem pour le parc centralité. Avion a demandé à juste titre à faire partie du parc Centralité. Le parc va de Loos-en-Gohelle avec le 11/19, en passant par le parc du Louvre et le parc des Glissoires.

Après un travail fait avec la CALL et la Mission bassin minier, ces dossiers ont fait l'objet de demandes de dossier FEDER. Les candidatures ont été acceptées et nous avons donc maintenant devant nous un challenge. En effet, pour avoir l'argent du FEDER, il faut que, dans un an à compter de ce jour, les marchés d'entreprise aient été signés. Tout ceci est mené par la CALL avec les communes, avec un travail d'accompagnement important d'Euralens.

Il faut aller plus loin. Demain, vous avez la réunion du syndicat du Pôle métropolitain. S'il y a un élément collectif qui peut être pris comme compétence du Pôle métropolitain, c'est bien cette Chaîne des parcs au niveau des trois agglomérations, aidées par le Département du Pas-de-Calais parce que cela rejoint beaucoup de ses politiques.

Cela permettrait de passer à une phase opérationnelle. Michel DESVIGNE n'a plus de marché pour l'Association Euralens. Je pense qu'il faut reconstituer une maîtrise d'ouvrage, une capacité de conception et une capacité de réflexion sur le fonctionnement et la gestion de ces espaces naturels.

Excusez-moi, j'ai été un peu long et passionné, mais, puisque Daniel PERCHERON avait lancé cela, il fallait en sa présence bien insister sur l'importance de cette action et sur sa traduction opérationnelle en cours.

Une chose très importante, c'est qu'il faut que, d'ici un an, on ait passé les marchés et que le Pôle métropolitain ait repris cette question, notamment en intégrant désormais la question du fonctionnement et de la gestion de ces équipements.

J'ajoute que nous avons fait une première réunion en préalable au forum culture tourisme. Je pense que la notion d'archipel est une notion qui parle aux hommes de culture dans le territoire. La Chaîne des parcs, l'archipel vert, peut être un élément important pour le tourisme, pour la vie des habitants, qui perçoivent l'intérêt d'Euralens, mais aussi sur le plan culturel.

M. ROBERT.- J'ajoute que le forum économie et formation a été réalisé. M. TELLIEZ est parti, on aura cette présentation et un retour sur les travaux qui ont été réalisés à l'occasion d'une autre Assemblée générale.

Y a-t-il des remarques, des questions ? (*Aucune*).

Merci beaucoup.

5. Nouvelles adhésions

M. ROBERT.- Nous avons de nouvelles adhésions qui prouvent que l'Association est dynamique et qu'elle a encore du renouveau dans ses cartons.

M. MASSET.- Selon nos statuts, c'est l'Assemblée générale qui admet les nouveaux adhérents. Nous avons maintenant deux collègues.

Au titre du collège des membres actifs, nous avons deux demandes :

- une demande d'EDF, représenté aujourd'hui,
- une demande de Pinault collection.

Je rappelle que la cotisation de 1 000 € par an.

Nous avons sept demandes au titre du collège des membres sympathisants, pour lesquels la cotisation est beaucoup plus modeste, elle n'est que de 50 € mais ce collège des sympathisants vient arrondir considérablement le Forum d'Euralens et lui permet de coller au plus près de la réalité des acteurs de ce territoire.

Je les cite :

- Mme Corinne TIRMARCHE, à titre individuel, professeur de géographie au lycée La Peupleraie de Sallaumines.
- Le collège Henri Wallon de Méricourt.
- Le lycée Léo Lagrange de Bully-les-Mines.
- Le lycée La Peupleraie de Sallaumines.
- Le centre de formation professionnelle Sainte Barbe de Loos-en-Gohelle.
- L'association Odyssée de la culture, une association d'habitants du territoire qui allie sports et culture.
- L'association L'Avenir pour tous, à Sallaumines, qui œuvre à l'égalité des chances pour les jeunes du territoire.

Conformément à l'article 7.1 des statuts, ces demandes d'adhésion doivent être ratifiées par l'Assemblée générale.

M. ROBERT.- L'association Odyssée de la culture avait aussi fait la marche d'inauguration pour le Louvre-Lens. Quand on parle de forum culture et tourisme, on est vraiment dans l'esprit de cette association.

Y a-t-il des remarques par rapport à ces adhésions ? (*Aucune*).

Y a-t-il des votes contre ? (*Aucun*)

Y a-t-il des abstentions ? (*Aucune*).

(*Ces adhésions sont adoptées à l'unanimité*).

Bienvenue à toutes et à tous, formellement, officiellement, dans vos différents rôles de sympathisants ou de membres actifs de l'Association Euralens.

Pour la fondation Pinault, la boucle est bouclée. L'idée est née dans l'esprit de Daniel PERCHERON, a mûri dans celui de François PINAULT et, aujourd'hui, après leur implantation

labellisée par Euralens, leur demande d'adhésion montre quelque part que la démarche n'était pas si farfelue que cela.

M. MASSET.- Monsieur le Président, si vous me permettez un mot. Je ne voudrais pas que cette assemblée se termine sans que je puisse à mon tour saluer Daniel PERCHERON.

Je connais Daniel PERCHERON depuis très longtemps. Je ne sais pas si quelqu'un ici le connaît depuis aussi longtemps que moi, mais, pour moi, cela fait plus de 50 ans.

Je suis né à Lens. On fréquentait les mêmes cafés, surtout le café Favier. On se voyait de temps en temps, on était jeune, on avait moins de 20 ans. Ensuite, nos destins politiques ont fait qu'on s'est souvent retrouvé. Je me souviens que, un jour, alors que le hasard de la vie m'ayant amené à être premier secrétaire de la fédération du Nord du parti socialiste par intérim, j'avais participé à une réunion organisée à Arras au conseil général, Daniel PERCHERON qui était premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais la présidait et, quand il m'a vu arriver, il a dit : « enfin un homme du Pas-de-Calais à la tête de la fédération du Nord ! »

Quelque temps plus tard, alors que je travaillais avec Pierre MAUROY et que le mandat de Pierre MAUROY s'est achevé, Daniel PERCHERON m'a fait confiance. Il m'a fait venir à la Région, il m'a confié un poste de directeur général adjoint, chargé des grands projets, et il m'a demandé ensuite de poursuivre cette collaboration au-delà dans cette fonction de délégué-général d'Euralens.

Je voudrais le remercier pour la confiance qu'il m'a accordée, lui dire le plaisir que j'ai eu et que j'aurai encore à poursuivre ce long cheminement depuis nos origines lensoises, en observant l'évolution de ce territoire qui était un territoire extrêmement vivant, qui a connu des vicissitudes, mais qui repart sur une nouvelle route avec beaucoup de projets.

Je dirai que j'ai eu la chance dans ma vie de connaître beaucoup d'élus de qualité, que j'en ai connu deux exceptionnels par le côté visionnaire qui était le leur, Pierre MAUROY et Daniel PERCHERON.

(Applaudissements).

M. PERCHERON.- Et FR3 est parti !

(Rires).

Tout a été dit.

M. ROBERT.- Merci beaucoup, Bernard.

C'est vrai que c'est une page d'histoire. Pierre MAUROY était ici pour le lancement du projet Euralens. Cela montre tout l'intérêt qu'il avait pour le territoire.

Il me reste à vous remercier de votre participation. Nous nous revoyons fin juin début juillet. Nous poursuivons nos travaux et je vous invite à participer nombreuses et nombreux aux différentes réunions du Forum.

(La séance est levée à 17 heures).